CAMPUS YVETOT
NATURAPÔLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

APPRENTISSAGE

BP REA

Brevet professionnel

Responsable d'entreprise agricole

Code RNCP : 38093 - Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire - Date enregistrement au RNCP : 18/03/2017

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel par Unités Capitalisables (BP R.E.A.) est une formation diplômante de niveau 4 permettant au même titre que le Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de L'Entreprise Agricole d'acquérir la capacité professionnelle agricole et donc de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation. De plus, elle permet à son titulaire d'être capable de :

- Maîtriser les techniques de production ;
- Utiliser les agroéquipements ;
- Utiliser les outils d'aide à la décision (OAD) ;
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- Maîtriser les procédés de transformation et de commercialisation ;
- Assurer une veille prospective et rechercher les meilleurs pratiques et techniques disponibles pour progresser.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION & PUBLIC CONCERNE

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- **Etre** âgé de moins de 30 ans
- Etre titulaire d'un CAP ou d'un diplôme au moins équivalent OU justifier d'1 année d'activité à temps plein en lien avec le domaine agricole OU justifier de 3 années à temps plein dans un autre domaine
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateurs/trices chargé.es des enseignements, afin d'évaluer les motivations et de s'assurer du niveau requis pour suivre avec succès la formation.

DURÉE (de septembre à juin) : 2 ans

- 17 à 18 semaines (612.5h en moyenne) en centre de formation / an
- 29 à 30 semaines (1032.5h en moyenne) en entreprise + 5 semaines de congés payés / an

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Pratiques sur plateaux techniques
Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e. Prise en charge du coût de la formation par les OPCO.

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT ACCESSIBLE EN FORMATION CONTINUE EN PRESENTIEL OU EN 100% DIGITAL (NATURAPOLE.FR)

CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

5 BLOCS DE COMPÉTENCES (UNITES CAPITALISABLES NATIONALES)	• Bloc1 : Se situer en tant que professionnel (80h) - Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant ; - Se positionner dans les différents types d'agriculture, leurs histoires, leurs fondements, leurs organisations. • Bloc2 : Piloter le système de production (80h) - Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements ; - Gérer le travail. • Bloc3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème (64h) - Combiner les différentes activités liées aux productions ; - Concevoir et conduire un système de production ovin viande/ovin lait/bovin viande/bovin lait/caprin lait, grandes cultures, maraîchage (au choix) • Bloc 4 : Assurer la gestion technico-éco, financière et administrative de l'entreprise (250h) - Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers ; - Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique. • Bloc5 : Valoriser les produits aux services de l'entreprise (77h) - Commercialiser un produit ou un service ; - Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.
2 BLOCS DE COMPETENCES au choix (UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE OU À L'EMPLOI : UCARE)	- Mettre en oeuvre une animation - Transformer la production laitière - Transformer les produits de l'atelier viande - Transformer la production de fruits et légumes - Promouvoir son entreprise grâce à la communication numérique - Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole - Mettre en oeuvre une prestation de restauration - Assurer la maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés - Accueillir un public étranger

ÉVALUATION - VALIDATION

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

Le diplôme est composé de 7 unités capitalisables.

Chaque unité fait l'objet d'un contrôle en cours de formation (entretien d'explicitation-pratique).

Le Brevet Professionnel est délivré aux candidat.es ayant obtenules 7 unités capitalisables.

CHIFFRES CLÉS

- Taux moyen de réussite à l'examen (2021-2025) : 88%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2022) : 100%
- Taux d'insertion dans le métier visé (sortants 2023) :
- Taux poursuite études (sortants 2022) : 40%
- Taux moyen de satisfaction (2021-2025) : 82%
- Taux de rupture de contrat d'apprentissage : 8.33%
- Taux d'interruption en cours de formation : 5.56%

RÉMUNÉRATION

Âge / Année / Classe	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1re année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3e année	55%	67%	78%	100% du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : **Tél. 02 35 56 39 25 - cfa.yvetot@educagri.fr** **Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc**

www.campus-yvetot.fr

NATURAPÔLE
Enseignement Agricole Public de Seine-Maritime

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

RÉGION NORMANDIE

L'AVENTURE DU VIVANT

FRANCE compétences

09/26 | Conception : NaturaPÔLE - Service communication - Impression : Obiprint